

Les jeux sont (presque) faits : rien ne va plus !

Il y a de l'orage dans l'air entre les étudiants et la ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau. En effet, à l'occasion des Jeux Olympiques qui se dérouleront durant l'été 2024, les logements CROUS de plus de 2000 étudiants sont susceptibles d'être réquisitionnés pour loger les pompiers, soignants, forces de l'ordre et sécurité civile.



La Ministre, qui fait appel au « bon sens », justifie sa volonté de mobiliser ces logements inoccupés pour 30% d'entre eux au cours de l'été et assure même que la tenue de ces jeux olympiques à Paris est « une chance » pour les étudiants car des milliers de logements du village olympique et du village des médias seront reconvertis en logements étudiants à l'issue des jeux. Récemment, et dans le but de convaincre du bien-fondé de sa décision, la ministre de l'Enseignement supérieur propose même 100 euros de dédommagement et 2 places offertes pour assister à des épreuves olympiques. Or, les étudiants voient cela d'un très mauvais œil car au regard de leur situation souvent précaire, la décision de Madame Retailleau contribue à ajouter de l'anxiété car ils ne seront pas sûrs de retrouver leur propre logement (ni même un autre) car rien n'est précisé à l'heure actuelle. D'ailleurs, ces derniers se sont déjà mobilisés et une procédure judiciaire a été entamée contre la réquisition prévue des logements CROUS.

Pour le SYNEP CFE-CGC, cette volonté de Madame Retailleau est inacceptable pour tous les étudiants qui seront concernés. Souvent fragilisés voire précarisés, certains seront tout simplement à la rue sans aucune solution de repli. Et les étudiants ne peuvent décemment pas se contenter de 100 euros et 2 places offertes. Pour le SYNEP CFE-CGC, c'est du mépris absolu et c'est clairement méconnaître la situation de ces jeunes.

Quant à cet « héritage matériel » pour les étudiants à l'issue des Jeux, évoqué par Mme la Ministre, connaissant la pénurie de logements étudiants, n'aurait-il pas pu être planifié et augmenté depuis septembre 2017 que l'on sait que les jeux se tiendront à Paris ?

Le SYNEP CFE-CGC ne voit ici que du bricolage pour, une fois de plus, masquer l'impéritie de nos gouvernants. Quand la France a une telle ambition, il faut être à la hauteur de celle-ci !

Sylvie TUROWSKI

* *

Présence d'amiante dans les établissements scolaires : où en est-on ?

En 1977, l'amiante a été reconnue fibre cancérigène mais a été interdite en France seulement 20 ans plus tard. Si depuis la fin des années 1990, des procédures judiciaires se sont multipliées pour faire reconnaître le lien entre la maladie des salariés et la responsabilité des entreprises, les enquêtes sont malheureusement souvent closes et sans aucune poursuite.

Mais où en est la situation dans nos établissements scolaires depuis 26 ans ? Le SYNEP CFE-CGC invite les professeurs, les personnels et les parents d'élèves à exiger, comme l'imposent les articles R 1334-16 et R 1334-25 à 29 du code de la santé publique, à avoir une visibilité sur le document concernant la réalisation du diagnostic technique amiante (DTA). Celui-ci doit être inclus dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.



L'amiante représente un réel danger pour le personnel et les élèves de nos écoles, avec des maladies qui se déclenchent après des dizaines d'années de latence, c'est pourquoi le SYNEP CFE-CGC vous alerte sur les risques encourus.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants du personnel afin qu'ils puissent avoir accès aux documents et vous en informent ou, à défaut, de votre chef d'établissement pour qu'un diagnostic soit réalisé dans les meilleurs délais s'il n'a pas déjà été fait.

Éducation nationale - Établissements sous contrat d'association

Pénurie de profs : LE sujet de la rentrée 2023 est toujours d'actualité !

Le sujet de la pénurie de profs revient comme un leitmotiv depuis quelques - longues - rentrées !

Au SYNEP CFE-CGC, ce thème nous fait plutôt grincer des dents car à la fin du mois d'août, alors que le soleil radieux cachait la misère et que notre nouveau ministre ATTAL claironnait qu'il y aurait un professeur devant chaque classe (une fois n'est pas coutume !), la réalité sur le terrain est au contraire alarmante et beaucoup moins reluisante que la belle communication gouvernementale ! D'ailleurs, dès le 4 septembre au soir, le ministre de l'Éducation Nationale et de la jeunesse avait déjà infléchi son discours en annonçant « quelques difficultés ici ou là ».

Dans le même temps, une enquête a été effectuée sur plus de 500 établissements du secondaire et le constat est sans appel : il manque au moins un professeur sur deux ! La pénurie de professeurs est donc bel et bien là et le recrutement de maîtres suppléants ne parvient pas à compenser les manques. Alors, comme toujours, les établissements « bricolent » et les annonces de recrutement fleurissent çà et là sur les réseaux sociaux. De nombreuses matières sont en déficit comme les mathématiques, les lettres modernes, l'anglais et les sciences de l'ingénieur, et toutes les académies sont touchées.

Bien entendu, les parents grognent en voyant les emplois du temps clairsemés de leurs enfants mais force est de constater que le métier subit un déficit d'intérêt flagrant et ce n'est pas le pacte annoncé qui va arranger la situation ! À ce jour, de nombreux professeurs sont réticents (et au SYNEP CFE-CGC nous les comprenons) et nous sommes loin des chiffres annoncés par nos élites, chiffres qui prétendent que de nombreux professeurs sont signataires !

Tant que le sujet de la vraie reconnaissance de notre métier ne sera pas pris à bras le corps, le problème ne fera que croître !

Les élèves de 6ème ont, depuis cette année, un soutien dans les matières « fondamentales », tout ça est très bien sur le papier mais ce sont ces matières notamment qui souffrent d'un manque d'enseignants... Cherchez l'erreur !

D'ailleurs ce 8 novembre, veille de la clôture des inscriptions aux concours de recrutement des professeurs à l'Éducation Nationale, on apprend que la date limite est repoussée au 7 décembre 2023.



Sylvie TUROWSKI

**Offrez un salaire décent aux professeurs
Et considérez-les à la hauteur de leur engagement :
Ils seront plus nombreux et motivés à s'inscrire aux concours !**

* *

**Le Billet d'humeur d'Evelyne du 5 novembre 2023
« Young Leaders ». Quésaco ?**

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#blknfodklr